

Opération : " Réhabilitation des stations de pompage Benizid et Guenitra.

AVIS D'INFRUCTUOSITE POUR LA PREMIERE FOIS

Conformément aux articles 40 et 82 alinéa 05 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de l'hydraulique De La Wilaya De Skikda informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°18/2026 concernant la *Réhabilitation des stations de pompage Benizid et Guenitra*, paru la première fois sur la presse électronique le 03/09/2026, BOMOP du 13 au 19/09/2026 et au journal Elbahdja et L'expression le 14/09/2026.

Que l'avis d'appel d'offres est déclaré infructueux pour le motif: Insuffisance Financière.